



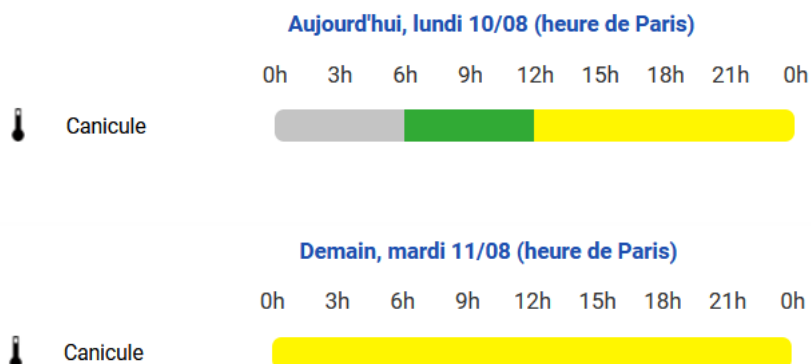
PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU **JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **METEO-France**



Qualification de la situation :

Pour aujourd'hui lundi 10 août 2026 :

Températures maximales : voisines de 27 à 30 degrés, et comprises entre 24 et 26 degrés sur le Léon. Ces températures sont par endroits très au-dessus des valeurs normalement observées.

Pour demain mardi 11 août 2026 :

Températures maximales pour le jour : entre 30 et 33 degrés, et 27 degrés sur les côtes de la Manche. Ces températures sont au-dessus des valeurs de saison.

Températures minimales pour la nuit suivante : comprises entre 18 et 21 degrés.

En fonction de l'évolution de la situation, un passage en vigilance orange n'est pas exclu, nous vous invitons à suivre la situation.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)

- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ; S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 10 août 2026,

Le préfet,
Pour le préfet,
Le secrétaire général,

Original signé

Rémi RÉCIO